



## Communiqué de presse

L'Office National Des Aéroports constate avec regret la publication régulière, et ce depuis plusieurs mois, par certains organes de presse écrite hebdomadaire, d'informations tendancieuses, erronées, et diffamatoires à l'encontre de l'ONDA et de certains de ses responsables.

Plus grave encore, ces soi-disant informations sont publiées sans aucune vérification préalable auprès des parties concernées ou des sources autorisées.

L'Office National Des Aéroports condamne avec fermeté et détermination ces pratiques, et précise qu'elles ne perturberont pas le train de réformes engagées avec volontarisme par l'ONDA et ses collaborateurs, et ne ralentiront pas la démarche de retour à la transparence et à la bonne gouvernance initiée depuis 2 ans.

De telles pratiques nuisent au climat social au sein de l'entreprise et à la qualité des relations institutionnelles de l'Office avec ses partenaires nationaux et internationaux, tout en induisant en erreur l'opinion publique.

Ces attaques répétées et injustifiées portent également atteinte au professionnalisme des collaborateurs de l'ONDA.

L'Office National des Aéroports se réserve donc le droit de porter devant les juridictions compétentes les actions menées par toute personne physique ou morale dont l'objet est de nuire à sa réputation, à ses intérêts moraux, ou à ceux de ses responsables.